

GRÉOUX-LES-BAINS

Les enjeux de l'ubérisation analysés en conférence

Grégoire Leclercq a fait part de son expertise aux représentants de la CCI04

Ubérisation? C'est un mot qui court partout. Non encore immortalisée par l'Académie française, mais référencée sur Wikipédia depuis le mois de février dernier, l'ubérisation est un phénomène qui inquiète toutes les catégories professionnelles, en particulier celles des services.

"C'est le vide absolu, on travaille pour l'instant dans une injustice totale!" s'écrie Thierry Souetre, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence. "Ce qui se passe pour les taxis se passe actuellement pour les hôteliers et les restaurateurs", confirme Alain Vidal, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie 04. Après son analyse dans nos colonnes (lire notre édition du 25 novembre) Grégoire Leclercq, président de l'Observatoire national de l'ubérisation est venu présenter le phénomène devant l'assemblée générale de la CCI et des étudiants d'écoles de commerce comme "une révolution inexorable".

L'ubérisation, c'est la concurrence faite via Internet de servi-



G. Leclercq a été accueilli par N. Pelloux, présidente de la Chambre de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence. /M.-N.P.

ces moins chers qui s'affranchissent des règles du business traditionnel. Grégoire Leclercq, également président de la Fédération des autoentrepreneurs explique que ce phénomène repose sur un changement rapide des rapports de force grâce au numérique. "Aujourd'hui, 95% des foyers sont connectés. La digitalisation apporte à tous la

capacité d'obtenir un service immédiatement."

Le conférencier note que tous les secteurs des services sont d'ores et déjà ubérisés: les transports, les voyages, le marketing, l'hôtellerie et la restauration, la santé, l'éducation, le droit, le financement, les services à domicile, etc. Exemples types: Uber (transport), Airbnb (location de

logements), Blablacar (covoiturage), Etsy (articles divers et vintage). "Les enjeux, sont de trois ordres: il y a un enjeu social et fiscal, un enjeu juridique, un enjeu économique. Nous vivons sans doute la troisième révolution, après la révolution électrique et la révolution agricole. Le code du travail est le sujet le plus épineux. Car les entreprises aujourd'hui n'ont plus les moyens de créer des emplois". Alors, l'ubérisation, est-ce une menace, ou une opportunité? Tout dépend de la façon dont on réagit. Pour les entreprises, Leclercq avance quatre pistes, quatre solutions: soutenir et développer la proximité; veiller à l'excellence de la qualité; profiter de l'atout du digital; enfin et surtout, mutualiser les ressources afin d'être plus puissantes. La démarche de l'Emilie-Romanie est en ce sens exemplaire: elle a favorisé la mutualisation de petites entreprises, qui au résultat se portent bien. Alors, que faire? "Nous devons prêter une oreille attentive à la génération Z, celle qui est née après 1995, hyperconnectée et très entrepreneuriale, conseille Grégoire Leclercq en conclusion. Elle a une nouvelle manière de consommer: il faut se préparer le mieux possible à cette façon de consommer et de proposer des services."

M.-N.P.